

HÔPITAL PRIVE TOULON HYERES SAINTE MARGUERITE

S.A.S au Capital de 1.062.480 Euros
Siège Social 1309 Av. Cdt. Houot 83130 La Garde
RCS TOULON B 344 553 722

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 26 Mars 2025

PROCÈS VERBAL DE DELIBERATION

L'an deux mille vingt cinq, et le vingt six mars, à 08h00

La SOCIÉTÉ DE GESTION SAINTE-MARGUERITE, Société par Actions Simplifiée, au capital de 2 006 400 euros ayant son siège social : 1309 Avenue du Commandant Houot - 83130 LA GARDE immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon sous le numéro 679 500 454, représentée par Monsieur Nicolas MAINGUY,

Associée unique de la Société SAS HÔPITAL PRIVE TOULON HYÈRES - SAINTE MARGUERITE

La Société SEC J.H. ET ASSOCIES représentée par Monsieur Édouard LOMPRES, Commissaires aux Comptes, convoqué par courrier électronique avec demande d'avis de réception en date du 13 Mars 2024, est absente.

Les membres du Comité d'Entreprise, régulièrement convoqués sont présents.

I – A PRÉALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Présidente et d'Associée unique de la Société, la SAS SOCIÉTÉ DE GESTION SAINTE-MARGUERITE représentée par Monsieur Nicolas MAINGUY a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 et a établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.

Le Président exposant par ailleurs le rapport sur la politique stratégique du groupe sur l'exercice écoulé, avec l'évaluation et le bilan annuel des actions mises en œuvre par la Société Financière Sainte Marguerite (SFSM) sur l'ensemble du Groupe Sainte-Marguerite dont l'Hôpital Privé Toulon Hyères - Sainte Marguerite sur l'exercice écoulé. Le Président expose le rapport sur la politique stratégique et les modalités de conduite de cette politique commune sur l'ensemble du Groupe Sainte-Marguerite dont l'Hôpital Privé Toulon Hyères - Sainte Marguerite pour l'exercice à venir. Les deux rapports sur cette politique stratégique sont communiqués.

II - A PRIS LES DÉCISIONS SUIVANTES RELATIVES AUX POINTS SUIVANTS :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Mention des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Information sur la procédure de Redressement Judiciaire
- Renouvellement du Commissaire aux Comptes
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 30 Septembre 2024, et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 Septembre 2024 lesquels font apparaître un déficit de -6 436 360 Euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

L'associée unique précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat

L'associée unique décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à -6 436 360 Euros de la manière suivante :

Origine

Résultat de l'exercice	-6 436 360 €
Report à nouveau, soit	-1 113 997 €

Dotations aux réserves :

Report à nouveau débiteur, soit	-7 877 947 €	
Totaux	-7 877 947 €	-7 877 947 €

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des précédents exercices.

TROISIÈME DÉCISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues entre la Société et l'Associé unique au cours de l'exercice écoulé : absence de nouvelle convention.

QUATRIÈME DÉCISION

L'Associé Unique prend acte du Jugement du 06 mars 2025 prononçant la mise en Redressement Judiciaire de la Société et les conséquences pour l'avenir de la Société.

CINQUIÈME DÉCISION

Les mandats de la Société SEC JH & ASSOCIES, représentée par Monsieur Édouard LOMPRES, commissaire aux comptes titulaire a été renouvelé en Mars 2019 pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2024.

L'Associé Unique décide son renouvellement pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 30 Septembre 2030.

SIXIÈME DÉCISION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre de décisions de l'associée unique.

P/O LA PRESIDENTE
Mr Nicolas MAINGUY



relatif conforme

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : HPTH Sainte-Marguerite

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise Avenue Alexis Godillot 83400 HYERES

Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 3 4 4 5 5 3 7 2 2 0 0 0 2 8

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	127 921	AG	101 571	26 349
		Fonds commercial (1)	AH	4 461 063	AI	1 561 063	2 900 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	105 033	AO	9 739	95 294
		Constructions	AP	5 816 684	AQ	4 337 793	1 478 891
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 287 731	AS	912 741	374 990
		Autres immobilisations corporelles	AT	845 515	AU	701 929	143 585
		Immobilisations en cours	AV	24 537	AW		24 537
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	3 263 558	CV		3 263 558
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF	172 038	BG		172 038
		Autres immobilisations financières *	BH	279 903	BI		279 903
TOTAL (II)		BJ	16 383 983	BK	7 624 837	8 759 146	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	17 938	BM		17 938
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	1 123	BW		1 123
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 005 295	BY	2 412	1 002 883
		Autres créances (3)	BZ	5 816 404	CA		5 816 404
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	59 417	CG		59 417
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	83 237	CI		83 237
TOTAL (III)		CJ	6 983 414	CK	2 412	6 981 002	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	23 367 396	IA	7 627 249	15 740 147	

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		HPTH Sainte-Marguerite		Néant ☐ *	
			Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 062 480)		DA	1 062 480	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	926 239	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	107 983	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	17 347	
	Report à nouveau		DH	(1 113 997)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(6 763 950)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(5 763 898)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	837 600	
	TOTAL (III)		DR	837 600	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	3 225 043	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	4 914 855	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	82 773	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	5 821 634	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 298 179	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	195 893	
	Autres dettes		EA	4 128 070	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	20 666 446		
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	15 740 147		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
		Dont	Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	20 256 283
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 463 896

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : HPTH Sainte-Marguerite						Néant ☐	*
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD	5 273 016	FE		FF	5 273 016
	Production vendue	FG	14 292 110	FH		FI	14 292 110
	services*					FL	19 565 126
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	19 565 126	FK			
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	1 648 204
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 059 381
	Autres produits (1) (11)					FQ	58 504
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	26 331 215
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	8 042 521
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	1 598 664
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	7 440 949
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 317 325
	Salaires et traitements*					FY	9 410 855
	Charges sociales (10)					FZ	4 188 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements* (dont amortissement fonds de commerce)		HS		GA	606 829
		Sur immobilisations				GB	
		- dotations aux provisions				GC	2 412
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GD	82 646
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	23 007
	Autres charges (12)					GF	32 713 562
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	(6 382 347)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	18
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	24 515
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	24 532
Total des produits financiers (V)						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	78 545
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	78 545
Total des charges financières (VI)						GV	(54 013)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	(6 436 360)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>HPTH Sainte-Marguerite</u>										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	265 814
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	265 814
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	457 946
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	135 458
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	593 404
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(327 590)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	26 621 561
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	33 385 511
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(6 763 950)
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY	144 636
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *								HP	105 131
		- Crédit - bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	71 625
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	4 941 480
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles									
		facultatives A6 obligatoires A9									
		dont cotisations facultatives Madelin A7									
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CONTRÔLE T2A										374 243	
INDEMNITE TRANSACTIONELLE										35 688	
INDEMNITE TRANSACTIONELLE										13 857	
CARPA LITIGE SALARIAL										27 000	
INDEMNITE FRANCE TRAVAIL LITIGE SALARIE										4 547	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
										Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.



JH & ASSOCIÉS

SASU HOPITAL PRIVE TOULON HYERES STE MARGUERITE

1309, avenue Commandant Houot

83130 LA GARDE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30/09/2024

A l'Assemblée Générale,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mars 2019, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU HOPITAL PRIVE TOULON – HYERES SAINTE MARGUERITE, relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION AVEC RESERVE

Motivation de la réserve

Des factures à établir correspondant aux encours patients à la clôture ont été comptabilisées au 30 septembre 2024 pour un montant de 251 488€. En l'absence d'éléments mis à notre disposition justifiant ces factures à établir, nous ne sommes pas en mesure d'apprécier la valeur, la réalité et l'exhaustivité de cette facturation

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

INCERTITUDE SIGNIFICATIVE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note « IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE » de l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans les parties « Fondement de l'opinion avec réserve » et « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation », nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS A L'ASSOCIE UNIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Le rapport de gestion ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R.232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document.

En application de la loi, nous vous signalons que le non-établissement du rapport de gestion constitue une violation des dispositions de l'article L.232-1 du code de commerce.

Les documents adressés aux membres de la société sur la situation financière et les comptes annuels ne nous ayant pas été communiqués, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Toulon, le 14 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

JH & ASSOCIES

Edouard LOMPRES



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	127 921	101 571	26 349	21 103
Fonds commercial	4 461 063	1 561 063	2 900 000	2 900 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 588 984	1 662 635	2 926 349	2 921 103
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	105 033	9 739	95 294	
Constructions	5 816 684	4 337 793	1 478 891	1 750 831
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 287 731	912 741	374 990	482 236
Autres immobilisations corporelles	845 515	701 929	143 585	193 399
Immobilisations en cours	24 537		24 537	24 537
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 079 499	5 962 202	2 117 297	2 451 003
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 263 558		3 263 558	3 263 558
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	172 038		172 038	139 580
Autres immobilisations financières	279 903		279 903	264 232
TOTAL immobilisations financières :	3 715 499		3 715 499	3 667 371
ACTIF IMMOBILISÉ	16 383 983	7 624 837	8 759 146	9 039 477
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	17 938		17 938	1 616 602
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	17 938		17 938	1 616 602
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	1 123		1 123	
Créances clients et comptes rattachés	1 005 295	2 412	1 002 883	2 590 231
Autres créances	5 816 404		5 816 404	1 019 198
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	6 822 822	2 412	6 820 410	3 609 428
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	59 417		59 417	303 536
Charges constatées d'avance	83 237		83 237	129 374
TOTAL disponibilités et divers :	142 654		142 654	432 910
ACTIF CIRCULANT	6 983 414	2 412	6 981 002	5 658 940
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	23 367 396	7 627 249	15 740 147	14 698 417

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 1 062 480	1 062 480	1 062 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	926 239	926 239
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	107 983	107 983
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	17 347	2 838 683
Report à nouveau	(1 113 997)	
Résultat de l'exercice	(6 763 950)	(3 935 333)
TOTAL situation nette :	(5 763 898)	1 000 051
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	(5 763 898)	1 000 051
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		265 814
Provisions pour charges	837 600	754 954
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	837 600	1 020 768
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 225 043	2 275 529
Emprunts et dettes financières divers	4 914 855	3 855 751
TOTAL dettes financières :	8 139 897	6 131 280
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	82 773	
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 821 634	4 159 834
Dettes fiscales et sociales	2 298 179	2 187 913
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	195 893	47 661
Autres dettes	4 128 070	134 165
TOTAL dettes diverses :	12 443 776	6 529 572
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		16 745
DETTES	20 666 446	12 677 597
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	15 740 147	14 698 417

Résultat de l'exercice en centimes

-6 763 949,59€

Total du bilan en centimes

15 740 147,47 €

COMPTE DE RESULTAT

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	5 273 016		5 273 016	6 938 228
Production vendue de services	14 292 110		14 292 110	23 589 819
Chiffres d'affaires nets	19 565 126		19 565 126	30 528 047
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 648 204	1 253 079
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 059 381	369 186
Autres produits			58 504	21 294
PRODUITS D'EXPLOITATION			26 331 215	32 171 606
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			8 042 521	11 399 024
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			1 598 664	(560 950)
Autres achats et charges externes			7 440 949	7 763 465
TOTAL charges externes :			17 082 134	18 601 539
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			1 317 325	1 479 800
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			9 410 855	10 384 838
Charges sociales			4 188 355	4 419 809
TOTAL charges de personnel :			13 599 210	14 804 647
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			606 829	459 644
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			2 412	117 901
Dotations aux provisions pour risques et charges			82 646	35 168
TOTAL dotations d'exploitation :			691 886	612 713
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			23 007	23 089
CHARGES D'EXPLOITATION			32 713 562	35 521 788
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(6 382 347)	(3 350 182)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2024	Net (N-1) 30/09/2023
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(6 382 347)	(3 350 182)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	18	
Reprises sur provisions et transferts de charges	24 515	
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	24 532	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		24 515
Intérêts et charges assimilées	78 545	30 637
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	78 545	55 152
RÉSULTAT FINANCIER	(54 013)	(55 152)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(6 436 360)	(3 405 334)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 513
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1
Reprises sur provisions et transferts de charges	265 814	14 400
	265 814	15 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	457 946	526 916
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	135 458	1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		18 996
	593 404	545 913
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(327 590)	(529 999)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	26 621 561	32 187 520
TOTAL DES CHARGES	33 385 511	36 122 853
BÉNÉFICE OU PERTE	(6 763 950)	(3 935 333)

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024 dont le total est de **15 740 147,47 €** et le résultat s'élève à **- 6 763 949,59 €**.

L'exercice social a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

L'exercice précédent, clos le 30/09/2023, avait une durée de 12 mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président la SAS SOCIETE GESTION SAINTE MARGUERITE représentée par Monsieur Nicolas Mainguy.

I. REGLES, METHODES COMPTABLES ET FAITS SIGNIFICATIFS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 sont établis et présentés en conformité au règlement 2023-08 du 22/11/2023, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable au 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 201403 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. FAITS CARACTERISTIQUES

Par ailleurs les événements suivants sont intervenus sur l'exercice :

INCENDIE

Notre établissement a subi un grave incendie dans la nuit du 24 au 25 mai 2024. La totalité du site est fermé par arrêté municipal depuis.

Le personnel a été placé en activité partielle depuis cette date.

SECURISATION MODULEE A L'ACTIVITE & GARANTIE DE FINANCEMENT :

Pour donner suite à l'existence du mécanisme de garantie de financement (GF) mis en place depuis 2020 dans le cadre de la crise sanitaire, les établissements de santé bénéficient d'un mécanisme de sécurisation des recettes, dit « Sécurisation Modulée à l'Activité (SMA) » pour les recettes liées à l'activité de l'année 2023

Les mesures mises en place par l'état afin de soutenir ces établissements sont les suivantes :

1- Sécurisation Modulée à l'Activité : (74050000)

La Sécurisation Modulée à l'Activité, ce mécanisme d'aide aux établissements de soins a été mis en place en remplacement de la Garantie de Financement. L'impact est de **845 751,00 €** au 30.09.2024

Au 30 septembre 2024, aucun montant estimé du Sécurisation Modulée à l'Activité n'a été provisionné en chiffre d'affaires

2-Garantie de financement :

Le CA Minimum Garanti, ce mécanisme d'aide aux établissements de soins reconduit jusqu'au 31 décembre 2022 a fait l'objet d'une régularisation au titre de 2022 qui s'élève à - **113 131 €** au 30.09.2024.

3- Principales Subventions ARS :

C3 Bis: Soutien Exceptionnel EBL, le montant a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **129 000 €** au 30 septembre 2024.

C1 : Le montant accordé au titre de la compensation de la suppression du coefficient de reprise des allègements sociaux et fiscaux a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **74 909,97 €** au 30 septembre 2024.

C1 : Le montant accordé au titre l'IFAQ a été acté et financé par l'ARS pour un montant **171 271 €** au 30 septembre 2024.

C1 : Ségur - Péréquation EBL, le montant a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **75 255,51 €** au 30 septembre 2024

C3: Le montant accordé au titre du pacte de refondation des urgences a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **136 406 €** au 30 septembre 2024.

Arrêté ARS du 09.12.2023 : Le montant accordé au titre du dégel du coefficient prudentiel a été acté et financé par l'ARS pour un montant de **138 862 €** au 30 septembre 2024.

Continuité de l'exercice

La hausse des tarifs hospitaliers du secteur privé lucratif décidée par le Gouvernement en mars 2024 n'a été que de 0,3%.

Cette hausse couplée à la croissance du volume d'activité n'a pas permis de compenser la forte hausse de la masse salariale et de l'inflation.

Les pertes des deux derniers exercices génèrent une incertitude sur le continuité d'exploitation car en l'absence de nouveau financement, la société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses dettes dans le cadre normal de son activité.

2. CHANGEMENTS DE METHODE

Au cours de l'exercice, aucun changement de présentation n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

Continuité de l'exploitation,
Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

a. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux),
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Fonds de commerce

En application du texte de la directive Européenne 2013/34/UE, les fonds de commerce de la société sont présumés avoir une durée d'utilisation non limitée.

Les fonds de commerce acquis ont fait l'objet d'un amortissement.

Les amortissements pour dépréciation des autres immobilisations reflètent la durée de vie économique des biens inscrits à l'actif et sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Immobilisations Incorporelles :

	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
- Logiciels informatique.....	1 à 3 ans	Linéaire

Immobilisations Corporelles :

	<u>DUREE</u>	<u>MODE</u>
- Constructions (sur sol d'autrui).....	20 ans	Linéaire
- Agencement et aménagement des constructions (sur sol d'autrui)	10 à 15 ans	Linéaire
- Matériel et outillage industriels	3 à 10 ans	Linéaire
- Installations générales, agencements divers	5 à 10 ans	Linéaire
- Matériel de transport.....	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel de bureau.....	4 à 5 ans	Linéaire
- Matériel informatique.....	3 à 5 ans	Linéaire
- Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans le coût d'entrée des immobilisations concernées.

Un test de valeur est réalisé lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Une dépréciation est comptabilisée si la valeur vénale de l'actif est inférieure à sa valeur nette comptable.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, sont enregistrés au coût d'acquisition.

Si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

La valeur d'utilité est la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat.

b. Stocks

Les stocks comprennent pour l'essentiel, des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux.

Les stocks sont évalués selon la méthode du dernier prix d'achat. (DPA)

Les stocks s'élèvent à **17 938,00 €uros** au 30 septembre 2024.

c. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation déterminée au cas par cas après analyse menée dans le cadre du processus régulier de recouvrement des créances mis en place.

d. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour la société, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

e. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend essentiellement de prestations de services dans le cadre de soins dispensés aux patients.

Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

f. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les éléments des activités ordinaires même exceptionnels de par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant. Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise ont été comptabilisés dans le résultat exceptionnel.

g. Engagements retraite

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation à l'ouverture	4,00%
- taux d'actualisation à la clôture	3,20 %
- conditions de départ	Départ volontaire suivant les dispositifs de la loi Fillon et tenant compte des mesures d'allongement progressif de la durée d'activité.
- droit acquis	Convention Collective de l'entreprise qui s'applique.

Le montant des indemnités de départ à la retraite s'élève au 30 septembre 2024 à **848 199,89 €uros**.

Ce montant est provisionné dans les comptes sociaux.

Le montant est calculé en application de la méthode rétrospective.

h. Droit à la formation

Le CPA se compose du Compte Personnel de Formation (CPF), du Compte Professionnel de Prévention (C2P) et du Compte d'Engagement Citoyen (CEC).

II. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

A. IMMOBILISATIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux valeurs brutes et aux amortissements sont résumés dans les tableaux suivants :

Etat des Immobilisations :

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	4 571 099		24 982
TOTAL immobilisations incorporelles :	4 571 099		24 982
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			105 033
Constructions sur sol propre	3 515 074		
Constructions sur sol d'autrui	2 505 059		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 524 269		244 757
Installations générales, agencements et divers	707 282		
Matériel de transport	32 670		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	91 022		14 540
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	24 537		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	8 399 913		364 330
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 263 558		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	428 327		57 929
TOTAL immobilisations financières :	3 691 885		57 929
TOTAL GÉNÉRAL	16 662 897		447 241

Etat des Immobilisations (suite):

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles		7 097	4 588 984	
TOTAL immobilisations incorporelles :		7 097	4 588 984	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			105 033	
Constructions sur sol propre		94 547	3 420 527	
Constructions sur sol d'autrui		108 902	2 396 157	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		481 295	1 287 731	
Inst. générales, agencements et divers			707 282	
Matériel de transport			32 670	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			105 562	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			24 537	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		684 745	8 079 499	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 263 558	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		34 315	451 941	
TOTAL immobilisations financières :		34 315	3 715 499	
TOTAL GÉNÉRAL		726 156	16 383 983	

Etat des Amortissements :

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	88 933	14 715	2 076	101 571
TOTAL immobilisations incorporelles :	88 933	14 715	2 076	101 571
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		9 739		9 739
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 970 240	182 277	73 169	2 079 348
Constructions installations générales	2 299 062	37 817	78 434	2 258 445
Installations techn. et outillage industriel	1 042 033	297 926	427 218	912 741
Inst. générales, agencements et divers	578 131	44 570		622 701
Matériel de transport	15 883	4 211		20 095
Mat. de bureau, informatique et mobil.	43 561	15 572		59 133
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	5 948 910	592 113	578 821	5 962 202
TOTAL GÉNÉRAL	6 037 843	606 829	580 898	6 063 774

Etat des Amortissements (suite) :

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 715		
TOTAL immobilisations incorporelles :	14 715		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	9 739		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	182 277		
Constructions installations générales	37 817		
Installations techniques et outillage industriel	297 926		
Installations générales, agencements et divers	44 570		
Matériel de transport	4 211		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 572		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	592 113		
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL	606 829		

B. PROVISIONS

Les mouvements de l'exercice afférents aux provisions sont résumés dans les tableaux suivants :

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges	754 954	82 646		837 600
	265 814		265 814	
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	1 020 768	82 646	265 814	837 600

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	24 515		24 515	
	117 901	2 412	117 901	2 412
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	142 416	2 412	142 416	2 412

TOTAL GÉNÉRAL	1 163 184	85 058	408 230	840 012
----------------------	------------------	---------------	----------------	----------------

Dont utilisation des provisions :

Détail des provisions	Solde Ouverture	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non Utilisées	Solde Clôture
Prov. Engagement de Retraite	754 954	82 646			837 600
Prov. Litiges salariés	78 693		9 905	68 788	-
Prov. Litiges CPAM	187 121		187 121		-
Prov. Dépôts versés	24 515		24 515		-
Prov. Dépréc. Clients	117 901	2 412	7 698	110 203	2 412
TOTAL GENERAL	1 163 184	85 058	66 325	178 991	840 012

C. CREANCES ET DETTES

Les échéances des créances et dettes sont résumées dans les tableaux suivants :

Etat des Créances :

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	172 038		172 038
Autres immobilisations financières	279 903		279 903
TOTAL de l'actif immobilisé :	451 941		451 941
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 005 295	1 005 295	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 204	1 204	
État - Impôts sur les bénéfices	73 887	73 887	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	13 609	13 609	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	1 023 110	1 023 110	
Groupe et associés	100 218	100 218	
Débiteurs divers	4 604 376	4 604 376	
TOTAL de l'actif circulant :	6 821 699	6 821 699	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	83 237	83 237	
TOTAL GÉNÉRAL	7 356 877	6 904 936	451 941

Etat des Dettes :

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	2 463 896	2 463 896		
- à plus d' 1 an à l'origine	761 146	433 756	327 390	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	5 821 634	5 821 634		
Personnel et comptes rattachés	1 037 881	1 037 881		
Sécurité sociale et autres organismes	943 409	943 409		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	44 769	44 769		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	272 120	272 120		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	195 893	195 893		
Groupe et associés	4 914 855	4 914 855		
Autres dettes	4 128 070	4 128 070		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	20 583 673	20 256 283	327 390	

D. FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial s'élève à **4 461 063,12 euros** au 30 septembre 2024 constitué des éléments suivants :

Fonds commercial pour 762 245,09 €,
 Fonds commercial Lits pour ... 798 818,03 €,
 Fonds commercial CEH pour .. 2 000 000,00 €,
 Fonds commercial CET pour ... 900 000,00 €.

Le fonds commercial à fait l'objet d'un amortissement à hauteur de **1 561 063,12 €**.

E. COMPTES RATTACHES

Produits à recevoir :

Les produits à recevoir représentent un total de **6 357 071 euros** et concernent :

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	867 896
Personnel	
Organismes sociaux	1 204
État	1 023 110
Divers, produits à recevoir	4 162 484
Autres créances	302 377
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	
TOTAL	6 357 071

Charges à payer :

Les charges à payer représentent un total de **1 954 363 €** et concernent :

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	157 950
Dettes fiscales et sociales	1 724 220
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	494
Autres dettes	71 625
TOTAL	1 954 363

F. COMPTES DE REGULARISATION

Les charges constatées d'avance s'élèvent à **83 237 €** et ne concernent que des charges d'exploitation.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à **0 €** et ne concernent que des produits d'exploitation.

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	83 237	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	83 237	

G. CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la société se compose de **35 416 actions** d'une valeur nominale de **30 €**.

Tableau de variation des capitaux propres :

Détail	Solde Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Solde Clôture
Capital social	1 062 480						1 062 480
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	926 239						926 239
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	107 983						107 983
Réserves statutaires ou contractuelles							
Autres Réserves	2 838 683				- 2 821 336		17 347
Report à nouveau					- 1 113 997		- 1 113 997
Résultat de l'exercice	- 3 935 333		- 6 763 950		3 935 333		- 6 763 950
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 000 051		- 6 763 950		0		- 5 763 899

H. SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

Biens subventionnés	Année	Montant Subvention accordée	Durée amort. (Année)	Solde au 30/09/2022	Augment.	Diminut.	Solde au 30/09/2023
TOTAL SUBVENTIONS							

ETAT NEANT

Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés

I. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier qui s'élève - **54 013 €** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Autres intérêts et produits assimilés	18 €
Reprise sur provision et transfert de charges	24 515 €
Dotations financières aux amortissements et provisions	- €
Intérêts et charges assimilées	- 78 545 €

J. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel qui s'élève à - **327 590 €** comprend l'incidence des opérations suivantes :

Produits exceptionnels sur opération de gestion	- €
Produits exceptionnels sur opération en capital	- €
Reprises exceptionnelles sur provisions et transferts de charges	265 814 €
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	- 457 946 €
Charges exceptionnelles sur opération en capital	- 135 548 €
Dotations exceptionnelles aux provisions pour risques	- €

K. CHIFFRE D'AFFAIRES

Ventilation du chiffre d'affaires de l'exercice d'un montant de **20 410 877 €uros** :

C.A. H.T. au titre de l'activité de soins	19 534 586 €uros
C.A. H.T. au titre des recettes annexes	876 291 €uros

L. SITUATION FISCALE

Les résultats de la société ne sont pas intégrés dans le cadre d'un régime fiscal groupe.

a. Situation fiscale latente

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	MONTANT
ACCROISSEMENTS de la dette (impôt dû sur :)	
- Provisions règlementées	
- Subventions d'investissements	
- Amortissements dérogatoires	
Autres :	
-	
SOUS-TOTAL ACCROISSEMENTS (A)	-
ALLEGEMENTS de la dette (impôts payés d'avance sur :)	
* Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
- participation des salariés	
- congés payés	
- autres – IFC	837 600
* Provisions à déduire ultérieurement :	
- Amortissement fiscal des frais d'acquisition de titres participation	
- intérêts différés en appl. du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
SOUS-TOTAL ALLEGEMENTS (B)	837 600
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE (A - B)	-8 37 600
IMPOT DU SUR :	
Plus-values différées	
CREDIT A IMPUTER SUR	
Déficits reportables	10 737 692
Moins-values à long terme	
SITUATION FISCALE LATENTE NETTE	10 737 692

b. Ventilation de l'impôt sur les sociétés entre le résultat courant et le résultat exceptionnel

REPARTITION DE L'IMPOT	RESULTAT AVANT IMPOT	IMPOT	RESULTAT NET
Résultat courant			
Résultat exceptionnel à court terme			
Participation des salariés			
Créance d'IS relative aux déficits antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE			

ETAT NEANT

III. ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

A. ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers existant au 30 Septembre 2024 concernent des contrats de crédit-bail dont le détail figure ci-dessous, des cautions, garanties et sûretés réelles consenties en garantie de financements obtenus.

a. Crédit-bail

Rubrique	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine			372 425		372 425
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus			82 138		82 138
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			237 240		237 240
• A plus de 5 ans					
Total			319 378		319 378
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus					
• A plus d'1 an et 5 ans au plus			3 724		3 724
• A plus de 5 ans					
Total valeur résiduelle			3 724		3 724
Montant pris en charge dans l'exercice			105 131		105 131

b. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES	Total
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres	
A. Total engagements aux Filiales	
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres	ETAT NEANT
B. Total engagements aux participations	
* Avals et cautions * Nantissement sur cession de créances * Effets escomptés non échus * Autres	
C. Total engagements aux entreprises liées	
* Engagements de retraite * Autres	
D. Total engagements autres	
Total engagements donnés (A+B+C+D)	0

ENGAGEMENTS RECUS	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
* Avals, cautions et garanties * Autres				
A. Total engagements aux Filiales				
* Avals, cautions et garanties * Autres				
B. Total engagements aux participations				
* Avals, cautions et garanties * Autres				
Cauton solidaire SFSM - Emprunt CIC - 2014	1 000 000			1 000 000
C. Total engagements aux entreprises liées	1 000 000			1 000 000
* Avals, cautions et garanties * Autres				
Emprunt PGE CIC 2 150 K€ *90% (fin 06/2026)	1 935 000		1 935 000	
D. Total engagements autres	1 935 000		1 935 000	
Total engagements reçus (A+B+C+D)	2 935 000		1 935 000	1 000 000

c. Dettes garanties par des sûretés réelles

En garantie des financements obtenus, la société a consenti les sûretés réelles suivantes :

Dettes	Montant garanti	Nature de la sûreté consentie
Emprunts obligataires convertibles	ETAT NEANT	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisation et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total		

c. Personnel

L'effectif moyen par catégorie s'établit comme suit :

Catégorie	Total
* Cadres	17.84
* Agents de Maitrise/Techniciens	129.43
* Employés	126.61
Total	273.98

d. Rémunérations des dirigeants

NEANT

e. Identité de la société "consolidante"

La société fait partie d'un groupe dont la société "consolidante" est la Société par Actions Simplifiée SOCIETE FINANCIERE SAINTE MARGUERITE, entité de nationalité française enregistrée à TOULON sous le RCS 417 627 916. Son siège social est 1 309 AVENUE DU COMMANDANT HOUOT - 83 130 LA GARDE et son capital social s'élève 1 485 287.50 euros.

f. Filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations des résultats (4)	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
HPTH-ST JEAN	3 565 440	7 066 347	51,42%	3 263 558	3 263 558	-	-	50 728 594	- 579 296	-
Participations (10 à 50% du capital)										
Sous Total A				3 263 558	3 263 558					
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A. (3)										
Filiales françaises										
Filiales étrangères										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
Sous Total B										
TOTAL A+B										
				3 263 558	3 263 558					

- (1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
- (3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Notre Commissaire aux Comptes a déclenché une procédure d'alerte, devant le risque pesant sur la continuité d'exploitation de la société.

Notre société a été placée en redressement judiciaire par décision du Tribunal de Commerce de Toulon en date du 6 mars 2025.